(Pyrénées-Atlantiques) 64250

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 064-216401604-20241210-20241210_022_A-DE

20241210-022-A

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

OBJET / GAIA : Tarifs droits de place marché aux produits fermiers applicables au 1er janvier 2025.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA: 4 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29 Nombre de présents / hor zirenak : 27 Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents: M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés: M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

<u>Procuration</u>: M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Desperies.

<u>Secrétaire / Idazkaria</u>: A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de Mme Aizpuru, adjointe, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs des droits de place au marché aux produits fermiers à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Marché événementiel :

Etalage de 3 mètres : 16 €/jour, le mètre supplémentaire : 2,60 €

Marché hebdomadaire du vendredi matin :

Etalage de 2 mètres : 7,00 € Etalage de 3 mètres : 7,50 € Le mètre supplémentaire : 2,20 €

Réduction de 20 % aux commerçants qui prennent un abonnement annuel et réduction de 10 % aux commerçants-artisans qui prennent un abonnement de juin à mi-octobre.

MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20241210-022-A

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID: 064-216401604-20241210-20241210_022_A-DE

Marchés nocturnes :

Etalage de 2 mètres : 7,00 € Etalage de 3 mètres : 7,50 € Le mètre supplémentaire : 2,20 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme:

Christian DEVEZE

Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza

Mme Joana LACARRA
Secrétaire de séance / Saioko idazkaria

Par délégation du Maire Eliane AIZPURU